

Vie Autonome Droits internationaux des personnes handicapées (CDPH)

Venez vous informer, échanger !

**Le vendredi 6 avril 2018
10, rue Saint Claude
75003 PARIS**

L'Independent Living c'est quoi ?

Ce sont des mots anglais qui veulent dire « Vie Autonome ».

Les personnes handicapées doivent, comme tout le monde, être libres de choisir leur vie.

Elles doivent pouvoir décider elles-mêmes comment elles veulent vivre.

Ce droit est écrit dans la Convention des Nations Unies pour les droits des personnes handicapées (CDPH). Ce texte a été accepté par 175 pays dont la France.

Mais le droit à la Vie Autonome n'est pas toujours respecté.

Une conférence pour échanger

Le vendredi 6 avril, à Paris, un groupe d'associations françaises et européennes organise une conférence sur l'Independent Living et la Convention des Nations Unies pour les droits des personnes handicapées.

Imaginer d'autres solutions

En France, 100 000 enfants et 200 000 adultes vivent dans des institutions (par exemple, des foyers d'hébergement...). Ces institutions ne leur permettent pas de choisir leur vie.

Toutes les personnes handicapées devraient pouvoir choisir librement :

- leur lieu de vie
- leurs relations, leurs amis
- leur travail
- leurs activités.

Pour cela, des solutions doivent être recherchées pour qu'elles puissent vivre ailleurs que dans les institutions. Les personnes qui ont besoin de soins et d'accompagnement tous les jours ont aussi droit à ce choix.

L'idée est que les personnes handicapées puissent elles-mêmes décider de leur vie. Elles peuvent être aidées par d'autres personnes handicapées qui ont déjà des connaissances sur la Vie Autonome.



Qui organise et qui intervient ?

Les personnes qui organisent la conférence et animeront les échanges sont presque toutes en situation de handicap. Ce sont elles qui connaissent le mieux leurs besoins et ce qu'il faudrait faire pour une Vie Autonome.

Quelles associations organisent ?

ENIL
organisation européenne
pour la Vie Autonome



Coordination Handicap
et Autonomie



Association Gré à Gré



COVIAM



Une conférence pour qui ?

Pour toutes les personnes handicapées
Les personnes qui défendent la Vie Autonome
Les femmes et les hommes qui font de la politique
Les journalistes
Les professionnels qui travaillent avec des personnes handicapées
Les représentants de l'Europe...

Où ?

La conférence est organisée à Paris.
Dans une salle au **10 rue Saint Claude 75003 PARIS**

L'accessibilité ?

Les échanges seront en français.
Ils seront traduits en langue des signes française.
La salle est accessible en fauteuil roulant.

Le prix ?

La conférence est gratuite.
Vous devrez payer le voyage et l'hébergement.

Vous avez des questions ? Vous voulez venir ?

Vous pouvez nous envoyer un mail à : conf6avril@gmx.fr
Vous pouvez avoir plus d'informations sur :
<http://conf6avril.wordpress.com>
Vous pouvez vous inscrire par [ce lien](#)

PROGRAMME DE LA MATINEE ([lien pour savoir les noms des intervenants](#))

La matinée est pour tout public

8 h 30 à 9 h : Accueil

9 h :

- Définitions de la Vie Autonome.
- Présentation des organisateurs européens et français.
- Comment est mise en place la Convention des Nations Unies pour les droits des personnes handicapées ?
- En France : Quelles sont les décisions politiques qui offrent d'autres possibilités que les institutions et permettent le développement de la Vie Autonome ?
- Des responsables politiques interviendront. Et la situation française sera expliquée par des personnes qui défendent la Vie Autonome.

10 h 30 à 11 h : Pause

- En Europe : Comment l'Union Européenne met-elle en place cette Convention des Nations Unies ?
Un député interviendra et ensuite des personnes qui défendent la Vie Autonome.
- Présentation des activités d'ENIL (association européenne qui défend la Vie Autonome)
- Des solutions et des idées à développer :
 - Exemples de vies en dehors des institutions
 - Présentation de l'organisation d'aide humaine suédoise gérée par des personnes polyhandicapées, pour des personnes polyhandicapées
- Bilan de la matinée avec la présentation des demandes pour une Vie Autonome

12 h 30 : Pause déjeuner, il y aura un repas froid pour tout le monde

PROGRAMME DE L'APRES-MIDI
([lien pour savoir les noms des intervenants](#))

L'après-midi est pour les personnes handicapées et leurs proches

13 h 30 à 14 h : Accueil

14 h :

- Définitions de la Vie Autonome.
- Présentation des différents organisateurs qui défendent la Vie Autonome en France.
- Présentation d'ENIL (organisation européenne qui défend la Vie Autonome) : ses activités, ses engagements...
- Présentation de ce qui est écrit sur la Vie Autonome dans la Convention des Nations Unies pour les droits des personnes handicapées.
- Comment les besoins en aides humaines sont décidés

15 h 30 à 16 h : Pause

- Prendre soi-même les décisions pour ses choix de vie (autodétermination)
- Fermer les institutions mais développer l'aide humaine pour répondre à tous les besoins
- Le soutien par d'autres personnes handicapées qui ont des connaissances, de l'expérience (soutien par les pairs)

18 h 30 : Fin des échanges

Quels organismes soutiennent cette journée ?

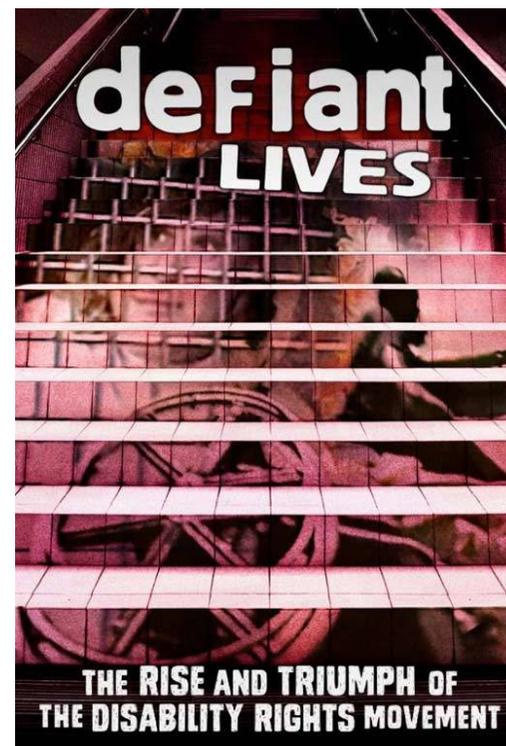
CNCDH	ILI	Soutien du député
Commission Nationale	Independent Living	Pascal Durand
Consultative des Droits de	Institute	
l'Homme		



La soirée est ouverte à tout le monde

À partir de 18 h 30

19 h – Projection du film australien « **Defiant Lives** » en anglais avec sous-titres français. Sarah Barton et Liz Burke, les réalisatrices ont rencontré des personnes handicapées qui se sont battues pour choisir leur vie. Le film raconte le développement et la victoire des mouvements pour les droits des personnes handicapées. Ce film est sorti à l'automne 2017. C'est la première fois qu'il sera présenté en France.



20 h 30 - Dîner 10 € ([lien pour s'inscrire avant de venir](#))